



Compagnie des experts de justice près la cour d'appel de Nîmes

Enregistré sous le n° 91 30 02955 30
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Maison des professions libérales
Allée Norbert Wiener – Parc Georges Besse – 30900 Nîmes

FORMATION VALORISATION DES TERRAINS A BATIR

Méthodologie et applications

Public

Les experts en évaluation immobilière, les avocats, les juristes, tous professionnels de l'immobilier

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Date

- Vendredi 08 mars 2024 (03H30)

Une attestation de formation sera délivrée

Coût

- 110 € pour les membres de la Compagnie de Nîmes et les avocats
- 220 € pour les autres participants

Lieu

Maison des Professions Libérales
Parc Georges Besse
85 Allée Norbert Wiener
30900 NIMES

PROGRAMME DU VENDREDI 08 MARS 2024

08h30 Accueil des participants

09h00 Mot de bienvenue suivi des interventions de :

- **Monsieur Frédéric PERNON**, expert de justice en sylviculture et en estimations immobilières
- **Monsieur Grégory PONS**, expert de justice en immobilier

I- Facteurs de valorisation :

- ▶ analyse du marché local,
- ▶ règlement d'urbanisme,
- ▶ superficie,
- ▶ servitudes / environnement immédiat,
- ▶ localisation du terrain : avantages – inconvénients.

II- Urbanisme – cas particulier de la zone AU :

- ▶ distinction entre zone 1AU et 2AU,
- ▶ cadre particulier d'une OAP,
- ▶ cas particulier du RNU (Règlement National d'Urbanisme),
- ▶ notions sur méthode de valorisation bilan lotisseur dans le cadre d'une opération d'ensemble,
- ▶ coûts de viabilisation,
- ▶ impact des obligations de réaliser des logements sociaux,
- ▶ réalisation d'équipements particuliers.

III- Surface de base :

- ▶ notions et conséquences : pertinence d'un découpage.

IV- Application ou non de la TVA :

- ▶ notions et conséquences,
- ▶ différents cas de figure,
- ▶ précautions de l'expert,
- ▶ cas pratiques.

V- Application particulière : ventilation terrain/construction :

- ▶ obligation comptable et fiscale,
- ▶ quelle méthode retenir ?

VI- Donation – succession : rapport d'un terrain :

- ▶ notions et conséquences : point sur la jurisprudence.
- ▶ quelle méthode retenir ?

12h30 Clôture de la session de formation et cocktail déjeunatoire sur place

Tel : 04.30.67.83.68 – Fax : 04.13.33.17.40

E-mail : secretariat@cej-ca-nimes.org – Site internet : <http://www.cej-ca-nimes.org>

Association créée le 4 juin 1953, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et son décret du 16 août 1901

Inscrite au répertoire des associations de la Préfecture du Gard sous le numéro W302000318 – SIRET n° 509 161 964 00028
Compagnie adhérente du Conseil National des Compagnies d'Experts de Justice (C.N.C.E.J.)



Id. DD 0071783

